



EDUQUER PAR LE SPORT



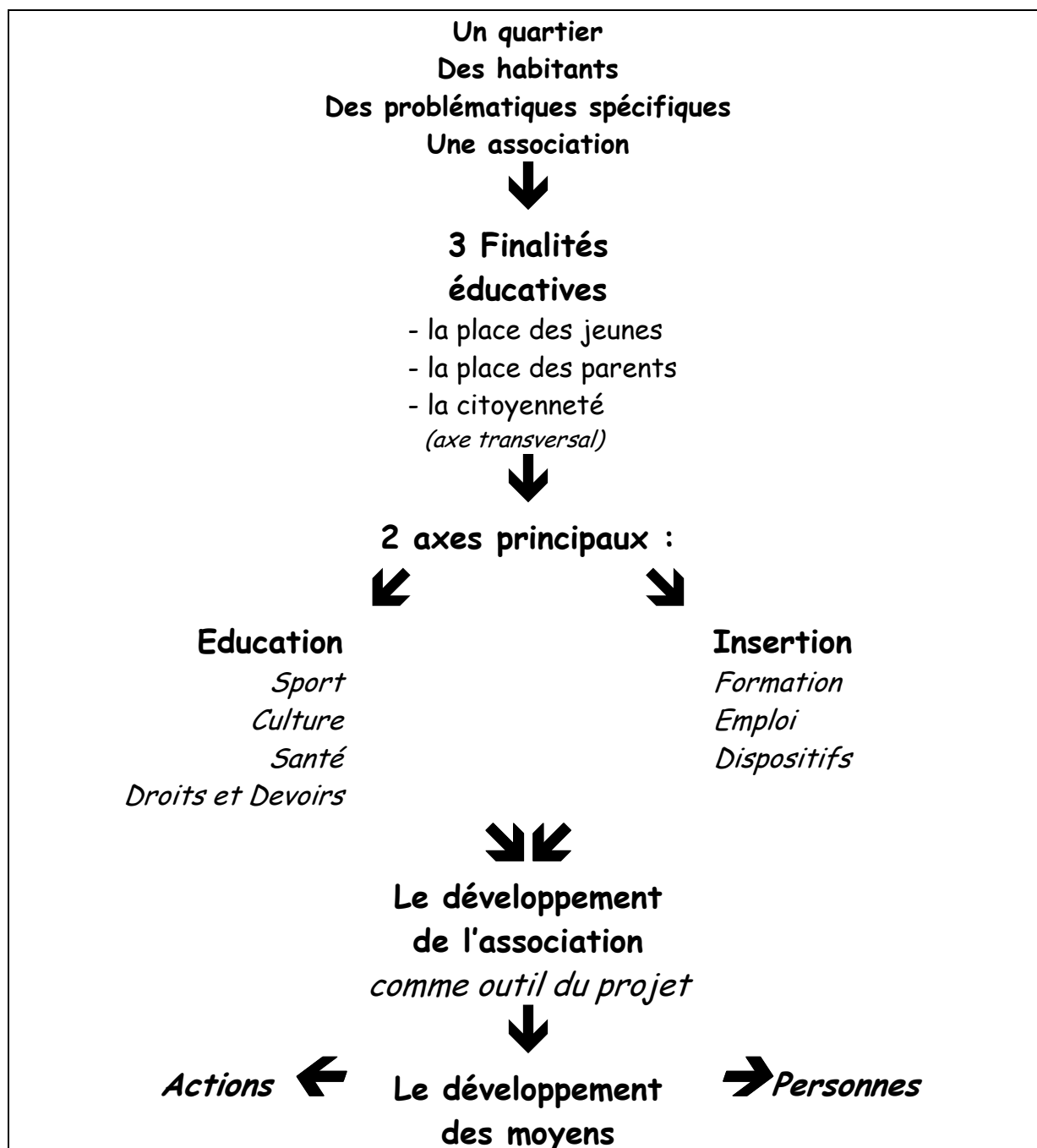
ACCOMPAGNER VERS L'INSERTION

Projet 2006-2010

DEMARCHE GENERALE

Suite à l'élaboration du diagnostic de la Situation Initiale (analyse du Quartier et de la Population, relevé des problématiques spécifiques) et à la mise à plat des ambitions éducatives des membres de l'association (acteurs, instances démocratiques), le projet associatif de l'association a pu être élaboré.

La trame générale peut être résumée par le schéma suivant :



INTENTIONS ET FINALITES

Les intentions éducatives de l'ASVEC partent d'une réflexion sur :

- la **place des enfants et des jeunes**,
- et sur la **place des parents**, notamment comme co-éducateurs
- et sur l'affirmation d'une **éducation à une citoyenneté active**

De ses intentions et en s'appuyant, l'ASVEC a dégagé ses priorités en formulant des objectifs :

- dans le domaine de **l'éducation** :
 - par le sport comme « école de la vie plutôt que de la performance »
 - à la santé en insistant sur le respect de soi et la prévention
 - pour la culture, comme culture à découvrir et comme culture à valoriser
 - au respect, aux droits et aux devoirs comme fondement d'une éducation à la citoyenneté
- dans le domaine de **l'insertion** :
 - par l'affirmation du droit à la formation et de la nécessité de se former tout au long de sa vie
 - vers l'emploi comme support d'une insertion sociale et professionnelle et comme moyen de reconnaissance sociale
 - vers les dispositifs pour affirmer un droit et pour ancrer les jeunes dans leur environnement
 - et toujours en lien avec un apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté active

Le projet de l'ASVEC se concrétise selon 2 axes :

- **L'éducation par le sport**

Les objectifs éducatifs que se donne l'ASVEC se traduisent par la mise en place :

- d'activités de loisirs (CLSH Sportif et Culturel et Animations décalées),
- d'activités sportives (sections sportives),
- de relation aux co-éducateurs (relations aux parents et lien aux établissements scolaires),
- et une manifestation phare « Jouer c'est Fair Play » (lien aux axes sports, santé, citoyenneté et insertion).

Cet axe se décline aussi :

- par des actions de formation des intervenants
- et par la création de postes (responsable pédagogique, médiateur famille).

- **L'insertion sociale et professionnelle des jeunes**

Les intentions en termes d'insertion de l'ASVEC, nées de l'analyse de la situation actuelle du quartier, se concrétisent :

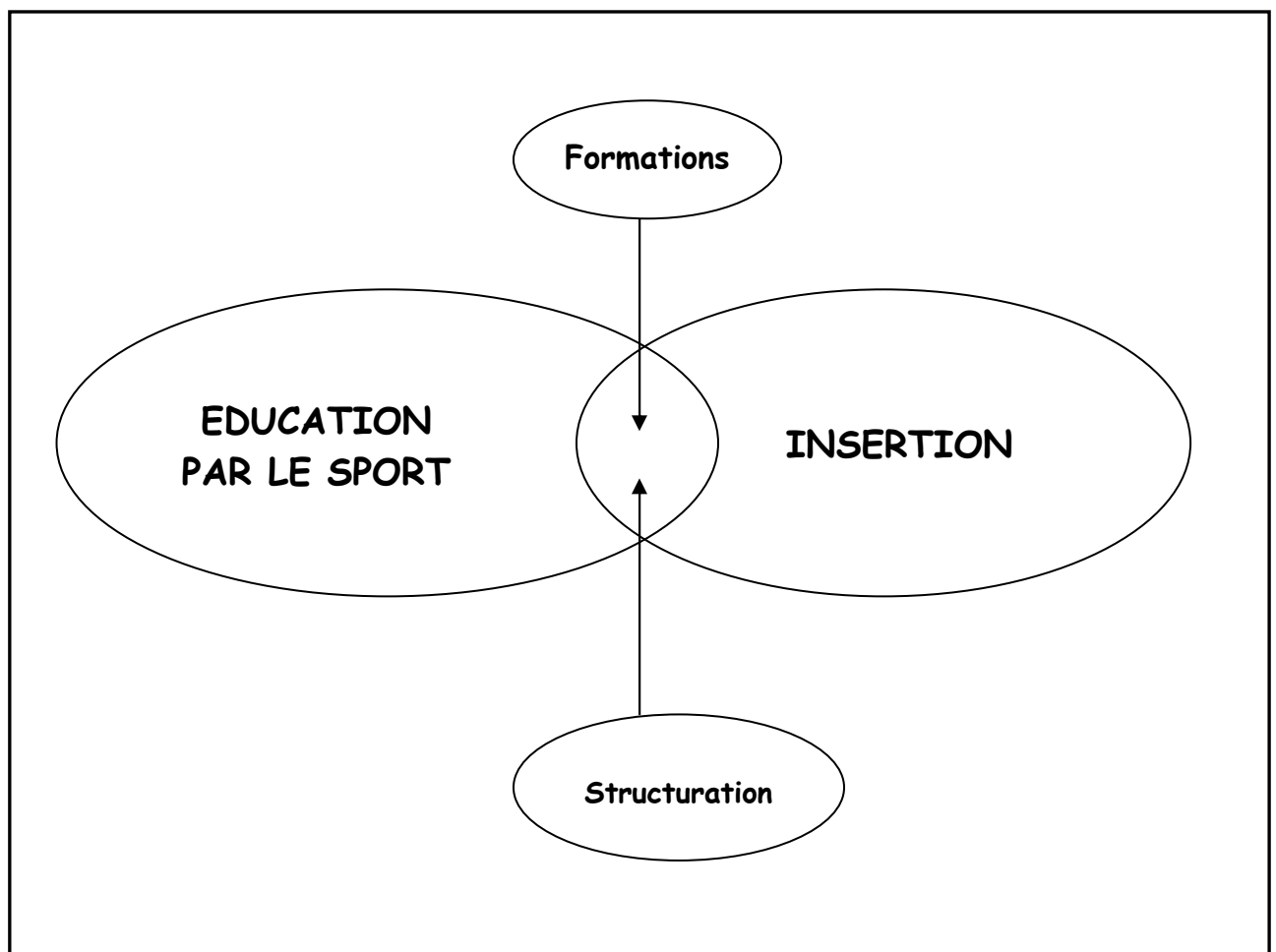
- par la mise en place d'un responsable d'insertion (accompagnement et suivi des jeunes),
- par la création d'un espace ressource (point information et espace multimédia),
- par le développement de formations pour les jeunes de l'association,
- et une manifestation phare « Jouer c'est Fair Play » (lien aux axes sports, santé, citoyenneté et insertion).

Cet axe se traduit aussi par la mise en place d'actions d'alphabétisation auprès des adultes.

De manière transversale le développement de ces deux axes nécessite également :

- **la structuration et le développement de l'association** (création des postes nécessaires, aménagement d'un local, investissements en matériel)
- **et une politique de formation** (des salariés permanents, des intervenants plus ponctuels (entraîneurs et animateurs, ...) et celle des adhérents repérés)

Schématiquement le projet de l'ASVEC se traduit comme suit :



L'EDUCATION PAR LE SPORT

OBJECTIFS

- Offrir aux enfants du quartier des activités de loisirs variées et adaptées
- Favoriser l'engagement solidaire et citoyen des jeunes
- Permettre aux habitants du quartier d'accéder à des activités sportives variées
- Favoriser le côté ludique et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Développer des actions de parentalité
- Créer du lien aux établissements scolaires dans une logique de réussite

PUBLIC

- Les enfants et les jeunes qui participent à ces activités de loisirs et aux sections sportives.
- Les jeunes et les adultes qui encadrent ces activités.
- Les parents des enfants et jeunes qui participent aux activités de l'association

MISE EN ŒUVRE

En ce qui concerne les **activités de loisirs** il s'agit de mettre en œuvre :

- l'ouverture d'un centre de loisirs sportif et culturel pour les enfants
- la mise en place d'une formation continue pour les jeunes animateurs bénévoles
- l'intervention d'animateurs en bas des immeubles pendant les soirées (notamment sur le secteur Valmy)

Pour les **actions sportives** cela passe par :

- le développement des sections sportives pour les jeunes du quartier
- la mise en place d'une formation continue pour les jeunes entraîneurs bénévoles

De manière transversale cet axe du projet nécessite :

- une attention particulière portée au **suivi scolaire** des enfants et des jeunes sportifs,
- un travail sur les **relations avec les familles**
- un lien **avec les établissements scolaires**
- et une manifestation phare « Jouer c'est Fair Play »

MOYENS

- Les **postes** : responsable pédagogique, animateurs et entraîneurs, médiateur famille, poste administratif
- Les **locaux** : locaux pour le CLSH, local d'accueil, créneaux dans les complexes sportifs
- Le **matériel** nécessaire : matériel pédagogique, équipement sportif, documentation
- Des **prestations externes** : formations, interventions
- Les **charges** inhérentes à ces actions : administratif, communication, transport, assurance, entretien, ...

ECHEANCIER

Le développement de cet axe se fait en 2 étapes :

- **PREMIERE ETAPE : ASSEOIR L'EXISTANT**

Il s'agit déjà de **stabiliser le fonctionnement des activités sportives**, pivot de l'association. Cela passe par :

- un poste de coordonnateur des activités sportives
- la stabilisation et la valorisation de l'implication des entraîneurs bénévoles
- l'accompagnement des entraîneurs vers la formation

Ensuite cette étape nécessite d'**assurer la gestion de l'association** :

- poste de secrétariat - accueil
- mise en place d'un espace d'accueil / information pour les parents et les jeunes

Enfin il s'agit de **constituer une équipe éducative permanente** :

- poste de responsable pédagogique
- accompagnement des animateurs vers la formation
- développement des activités durant les vacances scolaires

- **DEUXIEME ETAPE : RENFORCER L'ACTION**

Au delà de la poursuite des éléments précédents et du développement quantitatif des actions, l'action éducative de l'ASVEC nécessite de **développer les animations** par :

- la mise en place d'un CLSH Sportif et Culturel
- le développement d'animations « décalées » (fin de journée, week-end, ...)

Par ailleurs il s'agit aussi de **développer les relations avec les co-éducateurs** :

- par le lien aux établissements scolaires et le suivi des jeunes adhérents
- par des actions autour de la parentalité

ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION

OBJECTIFS

- Accompagner les jeunes dans leurs projets et leurs démarches
- Accompagner et informer les jeunes dans leur parcours professionnel
- Mobiliser les partenaires et constituer un réseau
- Informer et conduire vers les dispositifs et partenaires

PUBLIC

- Les jeunes (filles et garçons), de plus de 18 ans, participant à la vie de l'association et qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle
- Les jeunes bénéficiant des activités développées par l'association

MISE EN ŒUVRE

De manière générale cet axe se concrétise par la mise en place d'un **accompagnement**. Cet accompagnement permet de suivre et diriger les jeunes vers les partenaires et les dispositifs les plus pertinents.

En ce qui concerne les actions de **prévention** :

- mise en place d'informations
- formations (AFPS, permis de conduire, BAFA, ...)
- et interventions (professionnels de la santé et de la justice)

Dans le domaine de l'**insertion** les actions envisagées sont :

- accompagnement vers des formations (pré)qualifiantes
- lien aux partenaires et entreprises sous forme de stages

L'ensemble de ces actions nécessite le développement d'un centre **ressources** constitué autour d'un **espace multimédia** :

- offrant des ressources documentaires
- équipé de postes informatiques
- proposant des formations sur l'utilisation des outils
- et un accompagnement vers l'emploi (CV, lettre de motivation, ...)

Enfin ce projet se traduit aussi par la poursuite et le développement d'une formation destinée aux adultes autour de l'**apprentissage du français oral** (avec le Centre Social).

Il est aussi lié à l'axe éducation à travers une manifestation phare : « Jouer c'est Fair Play »

MOYENS

- Les **postes** : responsables d'insertion, animateur multimédia, poste administratif
- Les **locaux** : espace d'accueil, centre ressources, espace multimédia
- Le **matériel** nécessaire : postes informatiques, ressources documentaires
- Des **prestations externes** : formations et interventions
- Les **charges** inhérentes à ces actions : administratif, communication, transport, assurance, entretien, ...

- **DIAGNOSTIC PREALABLE**

Si l'ASVEC accompagnait déjà de manière informelle les jeunes vers l'insertion, ce nouvel axe nécessite un travail d'investigation afin de :

- **relever les potentialités du territoire** (partenaires dans le domaine de l'insertion, entreprises et réseaux d'employeurs mobilisables, ...)
- **analyser les problématiques vécues par les jeunes** (difficultés sociales et économiques, liens au monde de l'entreprise, attentes, ...)
- **et mettre à plat les ressources de l'association** (personnes ressources, réseau établi, compétences à valoriser, ...).

Ce travail d'investigation s'appuiera sur le diagnostic établi pour élaborer le projet associatif de l'association.

- **ETAPE 1 : RECRUTEMENT D'UN CHARGE D'INSERTION**

Le recrutement d'un chargé d'insertion permettra :

- d'effectuer un **repérage des jeunes** en difficulté (avec le réseau des éducateurs et des entraîneurs de l'association qui encadrent plus de 400 jeunes sur le quartier),
- d'aider les jeunes à la **formulation et à la définition de leur projet** professionnel,
- d'assurer une **orientation vers les structures adaptées**,
- de les aider à la **recherche de financements**
- et de suivre les jeunes dans leur parcours d'insertion.

- **ETAPE 2 : PARTENARIATS**

Deux axes importants dans le parcours des jeunes sont incontournables :

- un **axe accompagnement-formation** qui nécessite un partenariat avec la Mission Locale
- et un **axe professionnel** qui se concrétisera par un partenariat avec le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants).

- **ETAPE 3 : MISE EN PLACE D'UN LIEU RESSOURCE**

Cet espace est à la fois

- un **lieu d'accueil et d'échange** pour accompagner les jeunes dans leur parcours
- et également un **centre d'information** (informations des partenaires, journaux sur l'emploi, postes informatiques).